



Coopérative de  
développement  
régional

**GASPÉSIE – LES-ÎLES**

# **FORUM COOPÉRATIVE ET TOURISME, UN DUO NOVATEUR EN DÉVELOPPEMENT**

*Un forum régional pour les acteurs du tourisme sur le potentiel  
d'une gestion concertée de l'offre*

**CDR Gaspésie–Les-Îles**

**Octobre 2014**



Merci à nos partenaires :

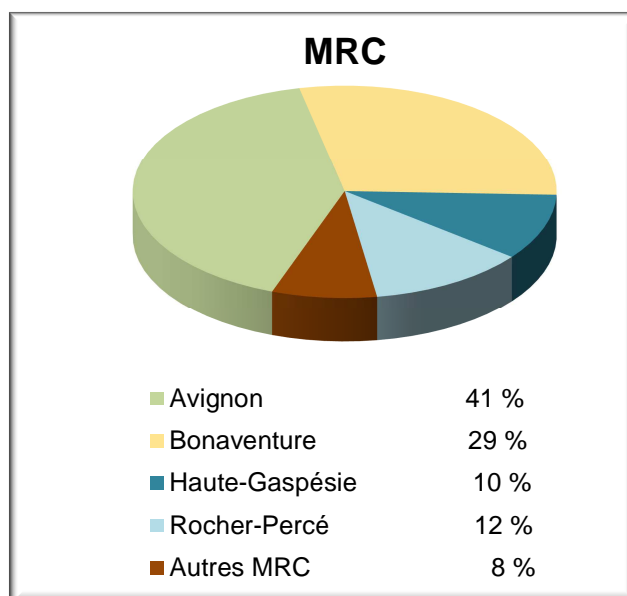
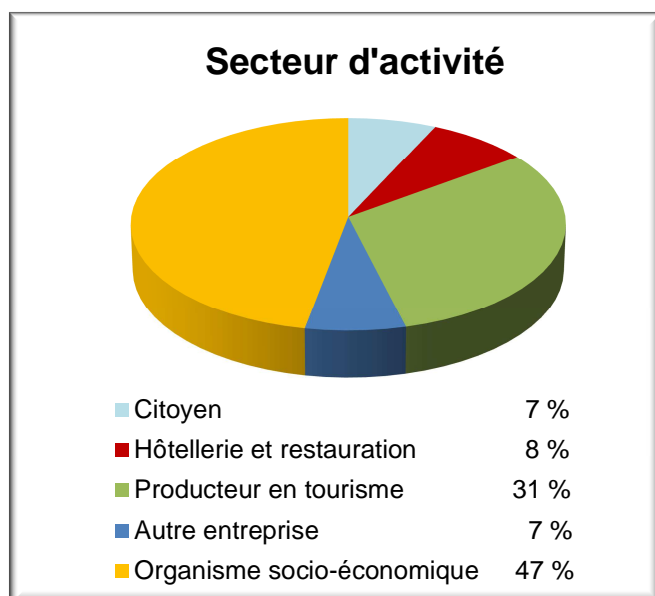


# RAPPORT

## FORUM COOPÉRATIVE ET TOURISME, UN DUO NOVATEUR EN DÉVELOPPEMENT

### Introduction

Ce forum avait pour objectif de sensibiliser les acteurs du milieu du tourisme au potentiel de la formule coopérative dans le développement d'initiatives touristiques. Animé par M. Pascal Alain, directeur du loisir, de la culture et du tourisme à la Ville de Carleton-sur-Mer, ce forum a réuni 59 participants répartis dans différents secteurs d'activités et provenant de différentes régions :



M. Yan Tremblay, agent de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse, fit un premier exposé. D'ordre éducatif, il a défini ce qu'est une coopérative et a décliné les différents types de coopérative en expliquant leurs caractéristiques. M. Jean-Guy Mazerolle, directeur de la CDR Gaspésie–Les-Îles, a suivi avec un deuxième exposé qui a mis en lumière l'importance des coopératives dans le secteur du tourisme au Québec.

La première portion de l'avant-midi s'est terminée avec la conférence de M. Simon Beaubien, titulaire d'une maîtrise et doctorant en développement régional, intitulé *Coopérative et tourisme, une paire qui va de soi*. En s'appuyant sur les caractéristiques de la coopérative, il a démontré comment et pourquoi cette dernière était une formule entrepreneuriale tout à fait adaptée au développement du tourisme.

Afin de donner des exemples concrets d'un développement touristique par la formule coopérative, un panel a été formé en seconde partie de l'avant-midi. Ce panel réunissait les dirigeants de trois coopératives venus relater leur expérience, soit MM. Étienne Beaumont de Vallée Bras-du-Nord, coop de solidarité et Mathieu Bergeron de Coopérative de solidarité VERTE, et Mme Cathy Poirier de Géoparc de Percé, coop de solidarité. Après que les trois dirigeants eurent relaté leurs expériences, MM. Simon Beaubien et Jean-Guy Mazerolle sont venus compléter le panel et une discussion s'en est suivie avec les participants de la salle.

En après-midi, quatre thématiques étaient présentées dans le cadre d'ateliers d'échanges sous la formule World café. L'objectif était de réfléchir, échanger et proposer des stratégies de développement du tourisme par la formule coopérative en lien avec ces différentes thématiques. Vous retrouverez dans les pages suivantes les éléments dominants qui sont ressortis des discussions.

## Les thématiques

### 1- Quels nouveaux produits touristiques pourraient être développés sous une approche coopérative?

À l'intérieur de cette thématique, les participants étaient invités à échanger sur de nouveaux produits touristiques qui pourraient être mis sur pied à travers une approche coopérative, laquelle regrouperait des acteurs de différentes natures ou regrouper différentes entreprises.

Le secteur du plein air est le secteur d'activité qui est ressorti le plus fréquemment des discussions, notamment sous la forme de coopératives multi-secteurs ou spécialisées dans des activités en lien avec le vent («kite», voile et deltaplane), le ski hors-piste ou l'escalade. Parmi d'autres pistes identifiées, on compte aussi la mise sur pied d'une coopérative de type «Via Ferrata» pour la Gaspésie, des circuits hivernaux incluant le camping et la promotion de la pêche sportive en mer via *La Route de la Morue*.

Pour le secteur culturel, on suggère un regroupement d'artistes sous un même toit pour le partage des frais. Des événements culturels peuvent aussi être jumelés avec l'agrotourisme et le plein air.

Enfin, différentes idées ont été proposées, telles que le regroupement d'événements majeurs, la mise en marché commune des produits touristiques, le prolongement de la saison touristique par des activités typiquement saisonnières ainsi que par le partage de la main-d'œuvre.

## **2- Quels services communs à tous gagneraient à être mis sur pied conjointement?**

Pour cette question, nous nous intéressons à la forme que pourraient prendre la création de services communs mis à la disposition des différentes entreprises du monde du tourisme en Gaspésie, que ce soit sous la forme de coopérative de producteur ou encore de coopérative de solidarité.

Parmi les pistes dominantes relevées, on note la création de service commun de promotion, de communication et de forfaitisation qui vise à permettre une diminution des coûts et la création d'une image commune à toutes les entreprises touristiques de la région. En lien avec les travailleurs, on proposait aussi le partage d'une main-d'œuvre formée pour différentes saisons et qui permettrait de diminuer le taux de roulement du personnel et d'assurer un maintien en emploi sur une base annuelle plutôt que saisonnière. La formation pourrait se faire par webinaire, soit de la formation en ligne, pour en permettre un meilleur accès à l'ensemble des intéressés. Un autre point mis de l'avant était la mise en commun des services de ventes et de réservations hôtelières. En plus de partager les frais, cela aurait un effet mobilisateur pour les entreprises participantes.

Il a été aussi question de la pertinence de développer un service de transport inter municipal en vue de transporter vélo ou kayak pour que les citoyens des différentes communautés puissent pratiquer leurs activités partout dans la région.

## **3- Quels avantages liés aux initiatives coopératives en tourisme pouvez-vous identifier? À quels niveaux vous touchent-ils?**

Pour cette question, nous voulions identifier les avantages que peuvent percevoir les participants à s'impliquer à l'intérieur d'une entreprise coopérative.

Parmi les avantages qui sont ressortis des discussions, il y a entre autres l'économie des frais d'exploitation ainsi que la facilité d'accès au financement que procure cette formule entrepreneuriale. La force du groupe permet aussi un partenariat d'idées et contribue à briser l'isolement de chacun des membres impliqués, tout en permettant une portée d'action et de promotion plus grande pour rejoindre un public plus large. Ceci est aussi valable pour ce qui est de présenter une offre globale plus importante qui saura garder les clients en région plus longtemps en leur offrant une vitrine sur une vaste sélection de produits et services issues des membres.

De plus, le partage des ressources humaines à travers les saisons peut assurer davantage de semaines de travail aux employés. Il favorise d'une part un sentiment d'appartenance des membres et de la communauté envers la coopérative et d'autre part, de l'attachement de celle-ci envers la communauté. Enfin, la formule coopérative favorise la mobilisation et la solidarité entre les acteurs impliqués.

#### **4- À quel soutien vous attendez-vous dans la mise sur pied de telles entreprises collectives?**

Pour cette dernière question, nous nous attardions aux attentes des participants face aux intervenants pouvant les accompagner dans la mise sur pied d'entreprises collectives.

Parmi ces attentes, le rôle de la CDR dans le soutien à la création de coopérative était à faire connaître. Certaines pistes d'action étaient proposées en lien avec le mentorat par une coopérative œuvrant dans le même domaine, ou du moins favoriser le réseautage entre les promoteurs locaux et d'autres coopératives existantes.

Sur le plan financier, des attentes ont été exprimées quant au financement de projets. Les CLD et la CDR peuvent procurer un soutien par leurs programmes et leur mission respective, mais il est aussi nécessaire que ces organismes de développement offrent un référencement adéquat afin de diriger les promoteurs vers les autres organismes offrant d'autres programmes d'aide financière.

D'autres pistes ont été identifiées telles qu'un soutien par le créneau ACCORD pour le réseautage, une agence de développement en tourisme culturel et l'appropriation du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) du CLD, mais pour la plupart, un travail d'éducation en lien avec les services offerts est à développer.

### **Conclusion**

L'intérêt des participants aux différentes discussions de ce forum a fait ressortir plusieurs stratégies qui peuvent mener à des pistes d'action qui encouragerait le développement d'initiatives conjointes dans le domaine du tourisme. En matière de coopérative, bien que le rôle de soutien continu de la CDR gagne à être connu davantage, le leadership dans la mise sur pied de telles entreprises repose essentiellement sur les acteurs mêmes de l'industrie.

Les membres du comité organisateur du forum feront un suivi de certaines des conclusions qui gagnent à être explorées par des promoteurs afin d'en faciliter le développement. En effet, bien que la Gaspésie soit une destination de premier plan au niveau du tourisme, elle recèle toujours un potentiel énorme en matière de création de produits et de services touristiques, mais plus encore il y existe une mine de possibilités de coopération et de mise en commun des forces de ses acteurs.

Pour plus de renseignements au sujet de ce forum, vous pouvez nous joindre par téléphone au 418 392-6741 ou par courriel à [info@cdrjim.fcdrg.coop](mailto:info@cdrjim.fcdrg.coop).